



Edité le : 15/04/2024

Rapport d'analyse Page 1 / 2

MAIRIE DE LE QUARTIER

LE BOURG
63330 LE QUARTIER

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE24-49813	Analyse demandée par :	ARS DT du PUY-DE-DOME
Identification échantillon :	LSE2404-15902-2	N° Prélèvement :	00209703
N° Analyse :	00210302	Nature:	Eau de distribution
Point de Surveillance :	VILLAGE CHEZ FOUSSAT	Code PSV :	0000004245
Localisation exacte :	MME DUBOISSET, cuisine, robinet mitigeur		
Dept et commune :	63 LE QUARTIER		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 46,1066199400	Y :	2,7476120700
UGE :	0256 - MAIRIE DE LE QUARTIER		
Type d'eau :	S - EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION		
Type de visite :	D1	Type Analyse :	D11+
Nom de l'exploitant :	MAIRIE DE LE QUARTIER	Motif du prélèvement :	CS
	63330 LE QUARTIER		
Nom de l'installation :	SEMONSUT (FONTMAGNE)	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 09/04/2024 à 10h04	Réception au laboratoire le 09/04/2024 à 19h01	Code : 003070
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / JOFFRE Elisa		
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine		
	Flaconnage CARSO-LSEHL		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 09/04/2024 à 19h05

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain								
Couleur de l'eau	63D11+*	0	-	Analyse qualitative				
Température de l'eau	63D11+*	10.5	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0	25	#
pH sur le terrain	63D11+*	6.4	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0	6.5	9 #

.../...

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	63D11+*	88	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	10	200 1100 #
Chlore libre sur le terrain	63D11+*	0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03	#
Chlore total sur le terrain	63D11+*	0.06	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03	#
Analyses microbiologiques							
Microorganismes aérobies à 36°C	63D11+*	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1	#
Microorganismes aérobies à 22°C	63D11+*	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1	#
Bactéries coliformes	63D11+*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	1	0 #
Escherichia coli	63D11+*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	1	0 #
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	63D11+*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	1	0 #
Caractéristiques organoleptiques							
Aspect de l'eau	63D11+*	0	-	Analyse qualitative			
Odeur	63D11+*	Néant	-	Méthode qualitative			
Saveur	63D11+*	Néant	-	Méthode qualitative			
Couleur apparente (eau brute)	63D11+*	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5	15 #
Couleur vraie (eau filtrée)	63D11+*	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5	#
Turbidité	63D11+*	< 0.10	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10	2 #
Analyses physicochimiques							
Cations							
Ammonium	63D11+*	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077	0.05	0.10 #
Métaux							
Arsenic total	63D11+*	9.66	µg/l As	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	0.05	10 #

63D11+* ANALYSE (D11+=D1+AS) EAU DE DISTRIBUTION CHLOREE (ARS63-2021)

Eau satisfaisant aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 les paramètres analysés.

Eau ne satisfaisant pas aux références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres suivants :

- Conductivité brute à 25°C sur le terrain
- pH sur le terrain

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Didier BLANCHON
Responsable de Laboratoire

